

# **Communiqué**

Il est porté à la connaissance des jeunes ressortissants algériens relevant de la circonscription consulaire de Créteil, que le Ministère Délégué auprès du Premier Ministre chargé des micro-entreprises, offre aux membres de la communauté nationale installés à l'étranger, en particulier aux jeunes, porteurs d'idées de projets d'investissement, l'opportunité de créer des micro-entreprises en Algérie dans des différents secteurs d'activités, en bénéficiant des dispositifs d'accompagnement accordés aux jeunes résidant en territoire national.

Pour plus d'informations, prière se présenter au siège du Consulat ou bien saisir, par mail, le chef de service chargé des affaires économiques : [service.economique@consulat-creteil-algerie.fr](mailto:service.economique@consulat-creteil-algerie.fr)

Créteil, le 24 avril 2021